

COMMISSION DES PARCS ET TRAVERSES

Compte rendu de l'assemblée du 7 décembre

Sont présents: MM. les échevins Robillard, président, Major, Lavallée, Proulx, Walsh et Ricard.

—Soumise et lue une lettre de M. Louis Walsh, de Port-Arthur, demandant si la Ville accepterait un jeune élan pour placer dans un des parcs publics.

Résolu: D'autoriser le secrétaire à répondre négativement.

—*Résolu:* De demander au Conseil l'autorisation d'opérer les virements de crédits suivants:

Prendre, sur le crédit voté pour "Square St-Patrice"	\$35.00
Prendre, sur le crédit voté pour "Square Richmond"	21.00
Prendre, sur le crédit voté pour "Dépenses casuelles"	25.00
soit en tout	\$81.00

et appliquer ce montant à l'achat de fournitures pour les squares en général.

Prendre, sur le crédit voté pour "Passerelle" \$100, et appliquer ce montant à "Bancs" pour les squares en général.

—Soumis un rapport des surintendants Pinoteau et Henderson au sujet de l'établissement de parcs publics dans l'île de Montréal.

Sur proposition de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: Que ce rapport soit reçu et adopté et qu'instruction soit donnée au secrétaire de le transmettre au Conseil pour étude.

Sur proposition de M. l'échevin Lavallée, il est de plus

Résolu: De publier ledit rapport dans *La Gazette Municipale*.

—M. l'échevin Paquin se présente devant la Commission et demande qu'un parc soit établi dans le quartier St-Denis, et il recommande pour cette fin le terrain situé à l'encoignure des rues Huntley, St-Zotique et Labelle.

Résolu: De prier le surintendant des Squares de bien vouloir examiner cette demande et de faire rapport à la prochaine séance de cette Commission.

—Soumise et lue une lettre de la "Mount Royal Incline Ry. Co." demandant un renouvellement de son privilège pour 25 ans, à certaines conditions.

Résolu: De convoquer une séance spéciale de la Commission pour l'examen de cette demande.

—*Résolu:* De prier la Commission de la Voirie de bien vouloir donner du travail, durant l'hiver, à certains employés que cette Commission a dû renvoyer de son service faute de fonds pour payer leur salaire, à savoir:

M. F. Barrette, gardien au square Viger; M. P. Auger, gardien au square Viger; MM. J. Guyot, Wm St-Pierre, C. Rioux, C. Rouleau, gardiens au parc LaFontaine; MM. E. Pinoteau et A. Painchaud, gardiens du Champ de Mars et du square Hôtel de Ville; M. E. Girard, gardien du square St-Jacques et du square St-Jean-Baptiste; M. F. Rousseau, gardien du square Dufferin; M. A. Serre, gardien du square Youville.

—La question des améliorations à exécuter au poste d'observations du parc Mont-Royal étant de nouveau discutée, l'esquisse soumise par Sir Geo. Drummond et par M. H.-V. Meredith, au nom de l'Association des Parcs et Terrains de Jeux, est examinée par les membres de la Commission.

A ce sujet est soumise une lettre de M. A. Chaussé, inspecteur des Edifices, déclarant que le coût approximatif d'une terrasse faite d'après ladite esquisse s'élèverait à environ \$8,000.

Sur proposition de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: De confier à M. Beaupré-Champagne, architecte de jardins, la préparation de plans, devis et quantités pour une terrasse à être érigée au poste d'observation du parc Mont-Royal. Ces plans, devis et quantités, une fois complétés, seront la propriété exclusive de la Ville. Ledit M. Beaupré-Champagne devra, dans la préparation de son plan, s'inspirer des idées émises par l'Association des Parcs et terrains de Jeux et prendre connaissance du croquis qui a été soumis à la Commission et qui représente les idées de ladite Association. M. Beaupré-Champagne devra aussi faire connaître immédiatement le montant des honoraires qu'il entend charger à la Ville, sans rien omettre, et il ne commencera son travail que si la Commission des Parcs consent à payer le montant exigé.

PARKS AND FERRIES COMMITTEE

Report of meeting held the 7th December

Present: Ald Robillard, chairman, Major, Lavallée, Proulx, Walsh and Ricard.

—Submitted and read a letter from Mr. Louis Walsh, Port Arthur, offering a young moose for one of the public parks.

Resolved: That the secretary be authorized to refuse the offer made.

—*Resolved:* That authority be asked from Council to vary the following appropriations, to wit:

Take ex-appropriation for St. Patrick Square	\$35.00
Take ex-appropriation for Richmond Square	21.00
Take ex-appropriation for Contingencies	25.00
In all	\$81.00

and apply said amount to the purchase of supplies for squares generally.

Take ex-appropriation for overhead bridge \$100.00 and apply same to "benches" for squares.

—Submitted a joint report from superintendents Pinoteau and Henderson anent the establishment of public parks on the Island of Montreal.

On motion of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That said report be received and adopted and that the secretary be instructed to send it to Council for consideration.

On motion of Ald. Lavallée, it was also

Resolved: To publish said report in the *Municipal Gazette*.

—Ald. Paquin appeared before the Committee and requested that a public park be opened in St. Denis ward, and recommended that a piece of land, corner of Huntley, St. Zotique and Labelle streets be acquired for such purpose.

Resolved: That the superintendent of squares be requested to examine the matter and report thereon at the next meeting of this Committee.

—Submitted and read a letter from the Mount Royal Incline Ry Co. asking for a renewal of its privilege for the next 25 years on certain conditions.

Resolved: That a special meeting be called to consider said question.

—*Resolved:* That the Road Committee be asked to supply work during the winter to employes of this Committee who have been dismissed for lack of funds to pay their wages, to wit:

Mr. F. Barrette, Viger square keeper; Mr. P. Auger, Viger square keeper, Messrs. J. Guyot, Wm. St. Pierre, C. Rioux, C. Rouleau, guardians at LaFontaine Park; H. E. Pinoteau and A. Painchaud, guardians of Champ de Mars and City Hall square; Mr. E. Girard, St. James square and St. Jean-Baptiste square; F. Rousseau, Dufferin square, A. Serre, Youville square.

—The matter of improvements to be made to the lookout, on Mount Royal park, being once more discussed, the sketch submitted by Sir Geo. Drummond and Mr. H. V. Meredith on behalf of the Parks and Playgrounds Association, was considered by the members of the Committee.

In this connection, read a letter from Mr. A. Chaussé, building inspector, stating that the approximate cost of a terrace built in accordance with said sketch would cost about \$8,000.

On motion of Ald. Lavallée, it was

Resolved: To entrust M. Beaupré-Champagne (garden architect) with the preparing of plans, specifications, quantities, etc., of a terrace to be erected on the lookout on Mount-Royal park.

Said plans, specifications and quantities when completed must be the exclusive property of the City of Montreal. Mr. Beaupré-Champagne, in preparing his plan, must be guided by the ideas expressed by the Playgrounds Association and shall study the sketch which was submitted to the Committee and which represents the ideas of said association. M. Beaupré-Champagne shall also, immediately, state what will be the amount of fees he intends to charge the City, without any omission whatever, and shall begin work only if the Committee is willing to pay the amount required.